



Île de France

C T R E A Île de France
Comité Technique Régional
de l'Enseignement Agricole public

Réunion du 15 novembre 2022

Délégation SNETAP-FSU : Émilie Fairier, Maribel Lacoste,
Fathia Lounici, Carlos Pereira, Claire Pinault.

● Rentrée 2022

→ effectifs scolaires :

- **Quasi stabilisation des effectifs** sur les 3 lycées agricoles, avec cependant des mauvaises surprises sur Brie, malgré le maintien de la filière horticole, la poursuite de l'ouverture du BTSA PA, et l'augmentation du seuil des effectifs en BACPRO AP. A noter la part de plus en plus importante que prennent les classes de Bac général et techno dans les EPL.

- **Difficultés de recrutement en BTSA** (particulièrement sur des spécialités marquantes de l'IdF : Aménagements Paysagers, ACSE-Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole, DATR-Développement, Animation des Territoires Ruraux). Réflexions sur le positionnement du BTSA par rapport au BUT en 3 ans de l'Éducation nationale, sur l'effet « section » pouvant être limitant dans la dynamique de classe, sur l'équilibre avec les formations en apprentissage, sur les problématiques de communication du ministère de l'agriculture, ...

Le DRIAAF, Benjamin BEAUSSANT, propose la mise en place d'un groupe de travail sur la problématique des BTSA en IdF, regroupant les directeurs, les représentants CSA et le SRFD.



Nos réactions :

Une stratégie régionale pour les BTSA nous paraît indispensable, nous acceptons de participer à ce GT, sous réserve qu'il ne s'adresse qu'aux établissements publics franciliens.

Nous demandons que les sites de l'orientation des rectorats franciliens, ainsi que le site de la DRIAAF, soient mis à jour pour les formations agricoles.

→ effectifs en apprentissage :

en progression de 6,5 % par rapport à 2020. Les formations de Bac Pro AgroÉquipement et BTSA Agronomie Productions Végétales (La Breto), BTSA Sciences et technologie des aliments (CEZ) sont gelées par manque d'effectif.

● Les Moyens en IdF

- **Une DGH (Dotation Globale Horaire) en légère augmentation du fait de nouvelles classes ou sections en lycée dans la région** : Nous sommes toujours attentif.ves à l'équité des moyens entre les 3 lycées. Nous interrogeons sur la pertinence des heures « à répartir », des sections et options variables suivant les effectifs, les missions locales dont les dotations ne sont pas identiques -à la discrétion des établissements ? -

- **Les postes sur les lycées en IdF** : nous alertons sur le besoin de maintien de certains postes d'ajustement qui risquent d'être mis en cause du fait de futurs départs en retraite, malgré leur rôle indispensable.

Le % de collègues contractuel.les est toujours en augmentation, il représente 32.7 % des personnels enseignants et vie scolaire, et 20,7 % des ATLS du MASA des 3 lycées.

- **Les AESH** -Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap- : leur nombre est en augmentation (11 à la rentrée 2022). Nous déplorons le temps d'instruction des dossiers pour recruter un.e AESH, ce qui prive les élèves et étudiants en difficultés d'aide sur plusieurs semaines ou mois.



Nos réactions :

A notre demande, le SRFD, M. Hemery, accepte pour la rentrée 2023, d'étudier le volume de DGH éventuellement disponible afin de formaliser un tutorat envers les jeunes collègues arrivant en IdF.

● **Résultats aux examens**

Après 2 sessions « COVID », 2022 retrouve le profil des résultats des années précédentes, un peu inférieur particulièrement en Bac Pro et BTSA.

● **CFPPA Rungis Académie**

Démarrage des formations, plus particulièrement celles liées directement à l'activité du MIN de Rungis.

BP REA : une diversification des options proposées pourrait devenir nécessaire sur l'ensemble des CFPPA franciliens, l'option « maraichage bio » étant offerte dans les 3 CFPPA, et cela afin de répondre aux besoins régionaux.



Nos réactions :

Nous questionnons sur l'opportunité de mener une réflexion régionale sur les formations proposées par les CFPPA afin d'éviter la concurrence entre les centres.

● **Certification des CFA-CFPPA**

Tous les centres sont certifiés QUALIOPI et QualiFormAgri, ils rentrent dans la période de l'audit intermédiaire. Le renouvellement des certifications se fera à partir du printemps 2024.

Info en décembre : Le ministère a abrogé la certification Qualiformagri -spécifique aux centres de formation agricole publics-, parution au JO du 24 décembre 2022.



Nos réactions :

Nous proposons que les centres adhèrent à un même organisme d'audit, afin de faciliter le travail en commun. Nous soulignons le coût du maintien de ses certifications, et insistons sur le besoin de stabiliser et valoriser des collègues sur le suivi des certifications.

● **Élections pro**

Rappel sur les procédures de vote : borne informatique à disposition, panneaux électoraux sur sites,

...



Nos réactions :

Nous indiquons nos inquiétudes quant à la fiabilité des listes électorales, et ce, malgré les interventions répétées des services RH des EPL, et nos craintes quant au

**déroulement d'un vote électronique, sujet à démobiliser les électeurs.
D'autre part, nous rappelons le déroulement en parallèle des élections pro pour les collègues territoriaux, dépendant du Conseil régional.**

● **Projet de création du 4ème EPLEFPA Francilien - Gonesse**

Le dossier est dorénavant dans les mains du Préfet de région qui doit mener la négociation avec le Conseil régional sur la question des investissements immobiliers, particulièrement pour une halle technologique.

Il est bien question d'une cité scolaire à « vocation internationale » (ne pas confondre avec un EPLEI -Établissement public local d'enseignement international- créé par la Loi Blanquer « Pour une école de la confiance »).



**Nos réactions :
Le projet commence à prendre forme !**

● **Questions diverses**

- Déménagement du CFA de Maisons-Laffitte

Le Conseil régional a vendu le site de Maisons-Laffitte. Les personnels et les apprentis doivent intégrer le site de St Germain-en-Laye pour la rentrée 2023 et quitter les locaux fin juin 2023. Les collègues sont particulièrement inquiets au regard du manque d'anticipation manifeste (besoin de salles de classe « standard » et spécifiques, procédures vie scolaire distinctes, communication, informations aux familles, ...). Nous souhaitons que le SRFD suive de près ce dossier. La direction actuelle de l'EPL ne semble pas prendre dans sa pleine mesure les difficultés soulevées par ce transfert, qui apparaît brutal, tant par les délais et le calendrier, imposés par le Conseil Régional.

De plus, le CFPPA, selon l'annonce faite par le directeur de l'EPL au dernier Conseil de centre, ne sera pas l'objet de travaux de rénovation, pour lesquels le Conseil Régional s'était pourtant engagé, ce qui rendra encore plus difficile l'accueil du CFA.

Ceci est le dernier compte-rendu de séance pour un CTREA.

A partir de janvier 2023, le CTREA fait place au CSA - Comité Social d'Administration- dont les attributions sont plus larges puisqu'elles comprennent, via une Formation Spécialisée issue en partie des membres du CSA, l'examen des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur le registre de santé et de sécurité au travail. Ces missions étaient jusqu'à présent dévolues au CHSCT, qui disparaît lui-aussi.

Pour la délégation,

Claire Pinault, Co-Secrétaire régionale Île de France SNETAP-FSU, le 28 décembre 2022

iledefrance@snetap-fsu.fr